LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS EN RÉGION TOULOUSAINE PENDANT LES DEUX GUERRES MONDIALES (1914-1918 ET 1939-1945)

Les historiens racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteur ; l'histoire est un roman vrai.

Paul Veyne. *Comment on écrit l'histoire*.
Paris : Seuil, coll. Points histoire, 1971.

ÉDITORIAL

Palpitant projet que cette exposition consacrée aux travailleurs indochinois en région toulousaine pendant les deux guerres mondiales : un sujet peu connu du grand public, et qui pourtant fait partie intégrante de notre histoire locale, de notre patrimoine commun, de notre richesse culturelle.

Réalisée sur une commande de la mission égalité diversités de la Mairie de Toulouse, cette œuvre a mobilisé un ensemble de chercheuses, historiennes et enseignantes locales autour d'un précieux travail d'enquête et de restitution. Il en résulte une exposition remarquable (et remarquée, puisqu'elle a même été labellisée par la mission du centenaire 14-18 mandatée par le gouvernement). Tous ses auteurs et contributeurs doivent en être ici remerciés !

Au fil des treize panneaux qui guident la visite, on découvre par de nouveaux aspects des pages majeures de notre histoire de France, mais aussi des parcours, des visages, des histoires familiales, des destins personnels. Cette approche très humaine, pour ne pas dire humaniste, ne manquera pas de toucher le public, à commencer par les plus jeunes qui, j'en suis sûr, trouveront là matière à réflexion, comparaison, projection, instruction.

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

L'EXPOSITION

La colonisation de l'Indochine par la France, entreprise à partir de 1858, n'occasionne d'abord aucune émigration vers la métropole. Mais les deux guerres mondiales provoquent l'arrivée de dizaines de milliers d'Indochinois, pour l'essentiel des Vietnamiens, tirailleurs et travailleurs recrutés pour participer à l'effort de guerre, surtout au sein des industries produisant pour la Défense nationale. Des milliers d'entre eux ont ainsi œuvré et vécu en région toulousaine, dans l'Ariège et les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, jusque dans le Lot forestier et bien sûr dans la ville rose. Certains y ont fait souche.

L'exposition est construite autour des témoignages des acteurs et des récits qu'ils ont produits sur leur expérience. Ces témoignages racontent les conditions de leur recrutement, leurs conditions de vie et de travail notamment dans les poudreries ou les arsenaux de la région où ils ont été employés (à Toulouse, Tarbes, Castelsarrasin, Castres, Pamiers). Ceci sans oublier leur passage dans le monde rural, surtout durant l'Occupation, et les épreuves que cette période leur a infligé.

Ces récits sont contextualisés et complétés par une approche chronologique et les éclairages apportés par les historiennes : rappel du contexte en France comme en Indochine, mise en perspective, permanences mais aussi transformations d'une guerre à l'autre, données objectivées (mortalité, retours, installations, mariages mixtes, etc.).

L'exposition fait une large place à l'iconographie, très largement inédite. D'autant que les photographies d'époque sont essentielles pour traiter de la Grande Guerre, où les récits sont très rares. Elle dresse également les portraits et l'itinéraire individuel de certains de ces hommes, désormais disparus pour la plupart.

La vie de ces migrants ne s'est pas arrêtée avec les guerres pour lesquelles ils ont pris le chemin de la métropole. L'exposition rend ainsi compte de parcours d'étrangers « indigènes » qui ont fait la France, montrant que la région compte aujourd'hui nombre de descendants de ces anciens colonisés. L'ambition est de restituer un pan d'histoire encore largement méconnu et de l'inscrire dans notre histoire collective.

QUESTIONNAIRE PAR DES ÉLÈVES POUR DES ÉLÈVES

L'UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE COLONIALE

1. Regarde toutes les photographies de l'exposition, les femmes des colonies ont-elles été réquisitionnées pour partir en France ?

2. Les deux guerres mondiales ont-elles été les seuls moments où les paysans indochinois ont été massivement déplacés ? (panneau 2)

3. Qu'est-ce qui justifie la préférence pour l'emploi des Indochinois dans les usines à l'Arrière plutôt qu'au Front ? (panneaux 1 et 2)

MIGRATIONS FORCÉES OU VOLONTAIRES ?

4. Les tirailleurs se sont-ils engagés par sentiment patriotique ou poussés par la faim ? Est-ce différent pour les deux guerres ? (panneau 4)

5. Pour la Grande Guerre, les départs ont été contraints, pour la Seconde Guerre mondiale, une partie des réquisitionnés se sont portés volontaires : relève les raisons de leur choix. L'opposition entre départ forcé et départ volontaire est-elle si évidente ? (Tu trouveras des éléments de réponse sur plusieurs panneaux.)

D'UNE GUERRE À L'AUTRE

6. Les conditions de traversée ont-elles évolué entre les deux guerres ? Si oui, qu'est-ce que cela révèle ? (panneaux 2 et 5)

7. Relève deux différences entre les recrutés de la Première Guerre mondiale et ceux de la Seconde Guerre mondiale. (panneaux 3-5-10-11)

LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

8. Les « travailleurs indochinois » étaient-ils uniquement employés dans les usines de la région Midi-Pyrénées ? (panneaux 3 et 7)

9. Parmi les facteurs de mortalité, peux-tu relever ceux qui renvoient aux conditions de vie et ceux qui renvoient aux conditions de travail ? Est-ce différent entre la Première et la Seconde Guerres mondiales ? (panneau 8)

10. Qu'est-ce qui peut nous faire penser que la biographie de Nguyễn Van Thanh est idéalisée (trop belle pour être vraie) ? (panneau 7)

LES RELATIONS AVEC LA POPULATION DE FRANCE

11. Relève un exemple de bienveillance et un exemple d'hostilité de la part de la population locale à l'encontre des Indochinois. (panneaux 7-9-10)

12. Repère dans chacun de ces cas ce qui peut être à l'origine de ces attitudes différentes. (panneaux 7-9-10)

13. Quels sont les facteurs de rapprochement entre les femmes de France et les Indochinois ? (panneaux 6 et 10)

14. Quels sont les différents types de relation entre les femmes de France et les Indochinois ? (panneaux 10 et 12)

CEUX QUI RESTENT ET CEUX QUI REPARTENT

15. Pour beaucoup d'Indochinois, « *le départ pour l'Occident est* [...] *synonyme de renouveau et d'une possibilité de promotion sociale* », cet espoir a-t-il abouti ? (panneaux 5 et 11)

16. Pourquoi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les « travailleurs indochinois » deviennent-ils « indésirables » aux yeux du patronat et des autorités ? (panneau 11)

17. Regarde uniquement les photographies de la galerie de portraits (panneau 12), peux-tu différencier ceux qui étaient à l'origine des paysans et ceux issus des classes moyennes et supérieures ? Que peux-tu en conclure ?

18. Observe les parcours de vie, quels sont ceux qui ont eu le plus de chance de « réussir » ?

POUR ALLER PLUS LOIN

19. Refais un parcours de l'ensemble de l'exposition et relève quelles sont les différentes sources (matériaux) utilisées ici par les historiens pour construire un récit historique.

20. Connais-tu des Vietnamiens ? Connais-tu leur histoire (ce qui explique leur présence en France) ?

LEXIQUE PAR DES ÉLÈVES POUR DES ÉLÈVES

NOMS COMMUNS

«*Tirailleurs et travailleurs recrutés dans les **protectorats** de l'Annam et du Tonkin et la **colonie** de Cochinchine…*» (panneau 1)

6 Les empires coloniaux britanniques et français se sont formés au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Les territoires formant ces empires étaient administrés de diverses manières. Pour l'empire colonial français, il y avait des colonies et des pays de protectorats. Les colonies étaient administrées directement par l'État métropolitain : c'était le cas de la Cochinchine. Les pays de protectorat bénéficient de la «protection» de la France : c'est un système d'alliance entre la puissance coloniale (France) et les autorités indigènes. Dans la réalité, ces dernières relaient la politique dictée par la puissance coloniale. C'est le cas du Laos, du Cambodge, du Tonkin et de l'Annam. Ces quatre protectorats forment avec la colonie de Cochinchine l'Union Indochinoise (que vous connaissez mieux sous l'appellation d'Indochine française), regarde la carte panneau 2.
Colonie : Territoire administré, exploité, occupé par un pays étranger.

«*Les Français disent que, par rapport aux **Annamites** de 1914-1918 ;…*» (panneau 1)

Annamites : Les Français ont repris le terme d'Annamite aux Chinois qui désignaient ainsi les habitants du Viêt-nam (composé du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine). Le terme, disparu avec la décolonisation (1954), se retrouve sur plusieurs panneaux de cette exposition.

« ***Tirailleurs*** *et travailleurs recrutés dans les protectorats de l'Annam et du Tonkin et la colonie de Cochinchine…* » (panneau 1)

Tirailleur : Soldat recruté, de gré ou de force, pour renforcer les rangs français lors des deux guerres mondiales, le tirailleur indochinois est moins « connu » que le tirailleur sénégalais.

« *Cette classification fonde la* ***hiérarchie*** *des rémunérations.* » (panneau 1)

Hiérarchie : Rapport de supériorité ou d'infériorité, par exemple : entre un patron et son employé ou entre un général et un caporal. Ici, entre les différentes catégories d'ouvriers (OS et ONS), il y a un rapport hiérarchique.

« *Soumis à une disciple militaire, ses travailleurs sont constamment surveillés (…) par les* ***mandarins*** *qu'on a fait venir d'Indochine.* » (panneau 2)

Mandarin : Nom donné par les Européens aux fonctionnaires chinois et indochinois. Dans la société traditionnelle, ces fonctionnaires sont des lettrés qui ont réussi les concours mandarinaux, concours organisés pour sélectionner les meilleurs lettrés (instruits).

« ***Sous l'égide des*** *notables, des comités d'assistance et d'entraide veillent à l'encadrement moral.* » (panneau 2)

Sous l'égide de : Être sous la protection de quelqu'un.

« *C'est le principe du protectorat qui est ainsi transposé en métropole, avec la* ***médiation*** *de l'administration indigène.* » (panneau 2)

Médiation : le fait de servir d'intermédiaire et parfois d'amener un accord.

« ***Promiscuité****, chaleur suffocante (…) la traversée est éprouvante.* » (panneau 5)

Promiscuité : Situation qui oblige des personnes à vivre côte à côte, trop près. Tu retrouves ce mot aussi sur le panneau 11 : « *Dans les usines (…) les Annamites travaillent mêlés aux ouvriers français et aux femmes, promiscuité fâcheuse mais inévitable.* »

« ***Manutention*** *de caisses de poudres* » (panneau 6)

Manutention : Une action où l'on manipule, où l'on déplace des marchandises, des objets, des colis… dans une usine, un entrepôt, un port… Un manutentionnaire est un ouvrier affecté à ces tâches.

« (...) *relations étroites qui ont pu finalement se nouer entre les* ***autochtones*** *et ces étrangers.* » (panneau 7)

Autochtone : Originaire du pays qu'il habite (synonyme de « indigène »), ici autochtones désignent les habitants natifs de Prendeignes.

« *1914-1918 : les raisons d'un* ***clivage*** » (panneau 9)

Clivage : C'est la séparation, la différenciation de plusieurs groupes sociaux, de partis politiques...

« *Mais dès août 1916, des rapport de police signale une cohabitation difficile en région toulousaine : pétition contre leur* ***maraudage*** *...* » (panneau 9)

Maraudage : Vol de produits de la terre (légumes, fruits) avant leur récolte.

« *Dans les campagnes, c'est souvent la misère et les* ***larcins*** *que provoquent la faim et le froid...* » (panneau 9)

Larcin : C'est un petit vol, qui a été fait sans violence.

« *La plupart des archives administratives reflètent une logique de contrôle (incidents,* ***rixes****, délits)...* » (panneau 9)

Rixe : Bagarre assez violente qui oppose deux ou plusieurs personnes. C'est une bagarre avec beaucoup de coups et de menaces.

« *De la* ***subordination*** *à* ***l'émancipation*** » (panneau 11)

Subordination : Fait de dépendre d'une autorité supérieure. La situation des colonisés (ici les Indochinois) est une situation de subordination vis-à-vis de la puissance coloniale (ici la France).
Émancipation : action de se libérer d'un état de subordination, de dépendance, d'une domination ou d'un préjugé. Synonyme de libération.

SIGLES ET NOMS PROPRES

CGT : Confédération Générale du Travail (c'est un syndicat : organisation qui défend les droits des travailleurs).

FFI : Forces Françaises de l'Intérieur (fusion entre l'Armée secrète et les résistants en France, sous l'Occupation nazie et la France de Vichy durant la Seconde Guerre mondiale).

MOI: La Main-d'œuvre Indigène, Nord-africaine et Coloniale est un organisme chargé d'administrer les « travailleurs indochinois ». (À ne pas confondre avec la MOI, Main-d'œuvre Immigrée, qui a donné naissance aux FTP-MOI Francs Tireurs et Partisans ; Main-d'œuvre Immigrée qui est une formation de la Résistance armée à l'occupation nazie en France, dont fait partie le groupe Missak Manouchian que tu as sans doute étudié en classe : voir *l'Affiche rouge*.)

Organisation Todt : Groupe de militaires de l'Allemagne national-socialiste portant le nom de son fondateur, Fritz Todt, ingénieur et figure nazie. Chargé de la réalisation de projets de construction comme le « mur de l'Atlantique » pour prévenir les débarquements alliés.

Têt : Nouvel An vietnamien.

Viêt-minh : Abréviation de Việt-Nam Độc Lập Đồng Minh Hội, mouvement politique qui lutte pour l'indépendance du Viêt-nam.

FILM EN APPUI

Témoignages d'enfants de travailleurs indochinois
Toulouse, 2016
Durée : 8'
Archives : Sources privées ; extraits du documentaire *Les hommes des 3 Ky* (1998)

Thi Nhan et Jean, des enfants des travailleurs indochinois, n'ont appris que très récemment le passé de leurs pères. Ces derniers sont restés silencieux mais les enfants ont voulu savoir. Dans ces deux témoignages nous découvrons le cheminement de chacun pour reconstituer le passé de son père.

Comment les témoins ont-ils découvert le passé de leur père ?
Pourquoi cela a-t-il été difficile ?
Pouvez-vous comprendre pourquoi leurs pères sont restés silencieux ?

DOCUMENTER L'HISTOIRE

Les sources d'archives concernant les « travailleurs indochinois » sont nombreuses en France, réparties en de multiples lieux, mais très rares au Viêt-nam même. L'essentiel se trouve au Centre d'Archives de la France d'outre-mer (CAOM) qui conserve les fonds du Ministère des Colonies. On trouve aussi des traces dans les archives départementales, mais fort inégales: bien peu par exemple dans celles de Haute-Garonne.

Le corpus est très différent d'une guerre à l'autre. D'abondantes sources administratives et de police pour la Première Guerre mondiale, avec les indications détaillées fournies par le contrôle postal et les rapports du Service des travailleurs coloniaux dépendant du ministère de la Guerre et du Contrôle général des travailleurs et des tirailleurs indochinois. Au contraire, peu d'éléments éclairent les conditions de travail des ouvriers des années 1940.

Une des raisons pouvant expliquer ce « relâchement » des dispositifs de contrôle et de surveillance est le changement de l'autorité de tutelle. Le ministère de la Guerre contrôlait scrupuleusement les effectifs, les affectations et l'état d'esprit des travailleurs de la Grande Guerre ; il en avait l'habitude avec la gestion des Troupes coloniales. Durant la drôle de guerre puis sous le régime de Vichy, ce n'est visiblement pas le cas du (jeune) ministère du Travail qui gère la main-d'œuvre encadrée, étrangère et coloniale.

Pour la Seconde Guerre mondiale, c'est auprès des particuliers, ex-requis demeurés en France et leurs descendants que l'on peut trouver des traces de leur passage puis de leur enracinement en région. Les pièces administratives et d'identité sont rares, la correspondance quasi inexistante (ou perdue ou tue ?), les certificats de formation professionnelle sont de loin les papiers les mieux conservés, car gages d'insertion et de promotion sociale. Ce qui est préservé manifeste un désir de se projeter vers l'avenir en tournant la page du passé.

Les liaisons entre France et Indochine s'étant interrompues durant la Seconde Guerre mondiale, on trouve très peu de lettres censurées. Parmi celles conservées au CAOM à Aix-en-Provence, la grande majorité a été écrite par le premier contingent arrivé en France et envoyé à la Cartoucherie de Toulouse pour y recevoir une formation. Ces correspondances prouvent que ces « travailleurs » là étaient déjà instruits.

LES DOCUMENTS D'ARCHIVE

Ce rapport de mars 1940 d'un commissaire divisionnaire de Toulouse, tapé à la machine sur papier pelure comme tous ceux de l'époque, est adressé au commandement militaire avec copie au préfet de Haute-Garonne. Il se trouve ainsi archivé dans les dossiers du cabinet de la préfecture, classé en série W (documents postérieurs à 1940). C'est un signalement d'infraction à un arrêté préfectoral : à proximité de la Poudrerie, le Bar du Coin délivrerait du vin aux « travailleurs indochinois ». L'arrêté leur interdisant la consommation d'alcool n'est pas une initiative locale. Ils sont partout surveillés et les préfets appliquent les directives du ministère des Colonies et de la Sûreté Nationale.

L'État prétend ainsi assurer la « protection morale » des Indochinois en métropole. On peut faire le lien avec le paternalisme qui s'exerce aux colonies ou de la part de grands patrons envers leurs ouvriers. Le règlement intérieur des camps hébergeant les travailleurs coloniaux est donc strict : outre l'interdiction de l'alcool ou des jeux d'argent, les Indochinois ne peuvent pas découcher. Si les règles officielles sont les mêmes partout, la sévérité des réactions et des sanctions varie d'un camp à l'autre, d'un chef à un autre. Par endroit des hommes sont emprisonnés pour s'être livrés aux jeux d'argent, alors qu'ailleurs le commandement ferme les yeux. Calquée sur le mode militaire, la punition la plus courante est l'isolement. Chaque camp a ainsi sa prison. Pour les cas graves, les hommes sont envoyés à la prison de la Légion dont ils dépendent. Celle de Sorgues (Vaucluse) sert de « maison de redressement » pour la MOI. En 1941, Nguyễn Van Thanh et son cousin Sanh y sont enfermés trois mois pour avoir abandonné le détachement dont ils avaient la responsabilité. Voulant faire leurs adieux à Maminou, une habitante de Prendeignes (Lot) qui avait pris soin d'eux lors de leur affectation dans ce village, ils étaient arrivés en retard au départ du train. La gifle que leur donna leur commandant provoqua une bagarre qui tourna presque à l'émeute.

Les archives ne disent pas les suites de l'affaire du Bar du Coin. Rien n'indique si la « fermeture temporaire » réclamée par l'auteur du rapport a eu lieu. Des papiers ont pu disparaître ; ils ont pu être non transmis, non conservés ou mal classés… En l'état, l'historien ne peut pas conclure sauf à retrouver d'autres sources, des témoins qui auraient connu ce bistrot à l'époque ou les descendants des tenanciers.

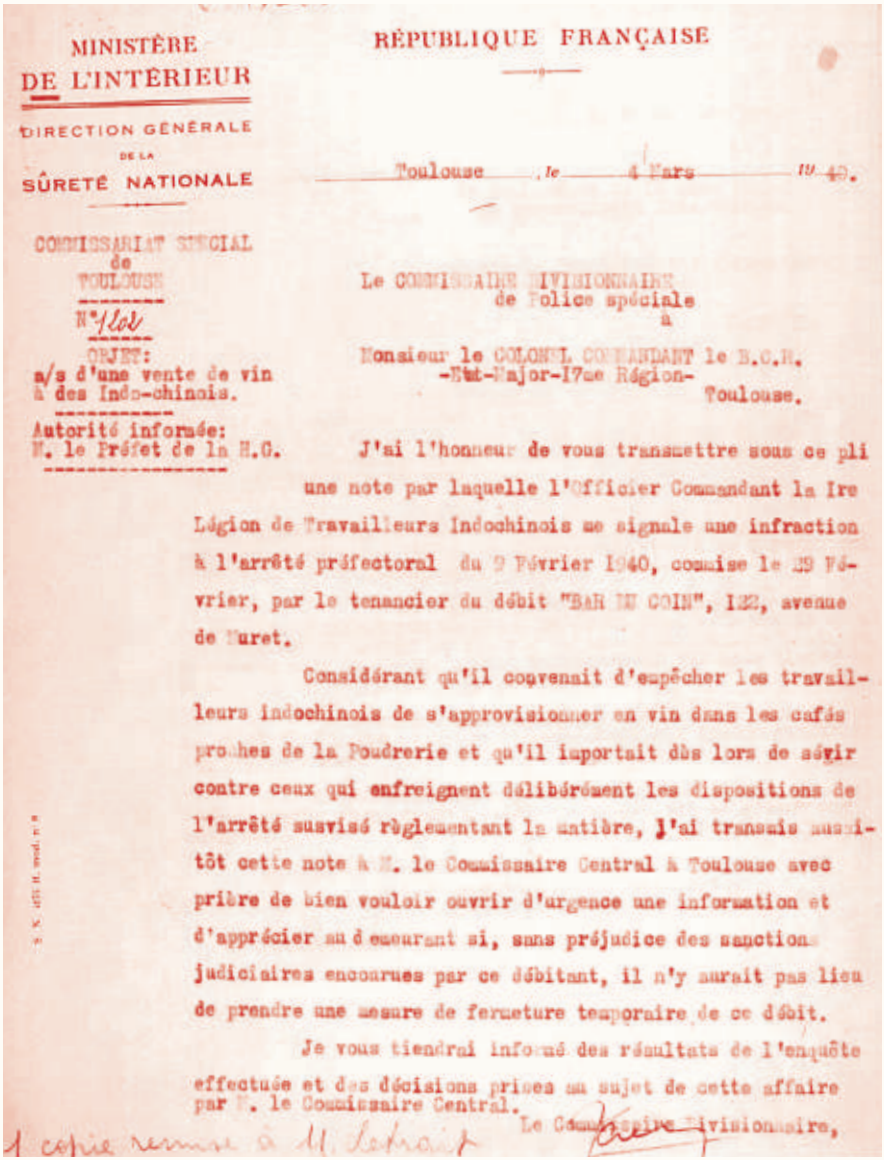

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT SPÉCIAL
de
TOULOUSE

N° 1101

OBJET:
s/s d'une vente de vin
à des Indo-chinois.

Autorité informée:
M. le Préfet de la H.G.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toulouse, le 4 Mars 19 40.

Le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
de Police spéciale
à

Monsieur le COLONEL COMMANDANT le B.C.R.
-Etat-Major-17me Région-
Toulouse.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli une note par laquelle l'Officier Commandant la Ire Légion de Travailleurs Indochinois me signale une infraction à l'arrêté préfectoral du 9 Février 1940, commise le 29 Février, par le tenancier du débit "BAR DU COIN", 132, avenue de Muret.

Considérant qu'il convenait d'empêcher les travailleurs indochinois de s'approvisionner en vin dans les cafés proches de la Poudrerie et qu'il importait dès lors de sévir contre ceux qui enfreignent délibérément les dispositions de l'arrêté susvisé règlementant la matière, j'ai transmis aussitôt cette note à M. le Commissaire Central à Toulouse avec prière de bien vouloir ouvrir d'urgence une information et d'apprécier au demeurant si, sans préjudice des sanctions judiciaires encourues par ce débitant, il n'y aurait pas lieu de prendre une mesure de fermeture temporaire de ce débit.

Je vous tiendrai informé des résultats de l'enquête effectuée et des décisions prises au sujet de cette affaire par M. le Commissaire Central.

Le Commissaire Divisionnaire,

1 copie remise à M. Lefrais

Rapport de police du 4 mars 1940 au sujet d'une infraction à l'arrêté préfectoral interdisant la vente de vin aux « travailleurs indochinois » © Conseil départemental de la Haute-Garonne/Archives départementales/2008 W 23

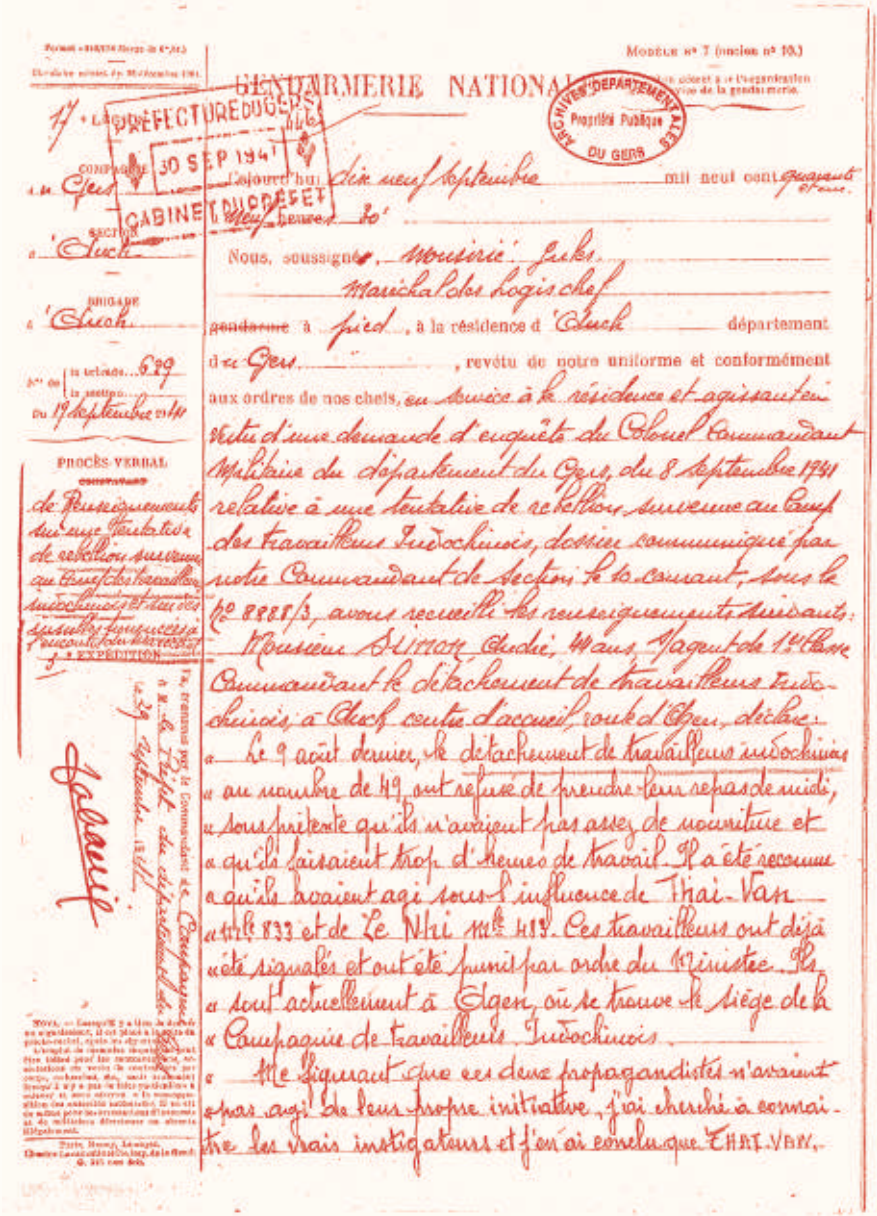

GENDARMERIE NATIONALE

PRÉFECTURE DU GERS
30 SEP 1941
CABINET DU PRÉFET

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GERS Propriété Publique

Modèle n° 7 (modèle n° 10.)

COMPAGNIE de Gers
SECTION d'Auch
BRIGADE d'Auch

N° de la relève 639
la recette
du 19 septembre 1941

PROCÈS-VERBAL
CONSTATANT
de Renseignements sur une tentative de rébellion survenue au Camp des travailleurs Indochinois et sur des sévices exercés à l'encontre d'un de ces travailleurs par le Commandant de Section d'Auch

Le 30 Septembre 1941

Pour remise par le Commandant de la Compagnie à M. le Préfet du département du Gers

Aujourd'hui dix neuf septembre mil neuf cent quarante et un.
à neuf heures 30

Nous, soussigné, Monsieur Jules Maréchal des logis chef
gendarme à pied, à la résidence d'Auch département d'ec Gers, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en service à la résidence et agissant en vertu d'une demande d'enquête du Colonel Commandant Militaire du département du Gers, du 8 septembre 1941 relative à une tentative de rébellion survenue au Camp des travailleurs Indochinois, dossier communiqué par notre Commandant de Section le 10 courant, sous le N° 8888/3, avons recueilli les renseignements suivants:

Monsieur Simon, Claudi, 44 ans, Agent de 1re Classe Commandant le détachement de travailleurs Indochinois à Auch centre d'accueil route d'Eauze, déclare:

« Le 9 août dernier, le détachement de travailleurs indochinois « au nombre de 49, ont refusé de prendre leur repas de midi, « sous prétexte qu'ils n'avaient pas assez de nourriture et « qu'ils faisaient trop d'heures de travail. Il a été reconnu « qu'ils avaient agi sous l'influence de Thai-Van « matricule 833 et de Le Nhi matricule 419. Ces travailleurs ont déjà « été signalés et ont été punis par ordre du Ministre. Ils « sont actuellement à Eauze, où se trouve le siège de la « Compagnie de travailleurs Indochinois.

« Me référant à mes deux propagandistes n'avaient « pas agi de leur propre initiative, j'ai cherché à connaître les vrais instigateurs et j'en ai conclu que THAI VAN,

14

Rapport d'un maréchal des logis d'Auch, septembre 1941 © AD Gers, 1W861

Ce document ouvre un rapport de huit pages rédigé par le maréchal des logis d'Auch en septembre 1941 au sujet de la « tentative de rébellion survenue au camp des travailleurs indochinois et des insultes prononcées à l'encontre du Maréchal [Pétain] ». Enquêtant sur ces événements afin d'en trouver les responsables, le sous-officier dénonce surtout les propos anti-maréchalistes d'un Français employé civil dans un campement militaire de la région. Sous le régime de Vichy, les lettres de dénonciation ne manquent pas et procèdent souvent d'un règlement de compte personnel.

Ce que l'auteur qualifie de « tentative de rébellion » est en fait une grève de la faim des « travailleurs indochinois » exaspérés par des souffrances. Même si le rapport ne leur consacre que peu de lignes, on peut y lire les conditions extrêmes qui leur sont imposées : travail forcené et sous-alimentation, causes des protestations. *A posteriori*, la surmortalité des requis confirme leur détresse physique après la défaite de 1940. Le maréchal des logis traque les personnes extérieures qui auraient fomenté les troubles, conformément au stéréotype faisant des Indochinois de « grands enfants » manipulables. Le rapport intervient un mois et demi après les événements, alors que deux Vietnamiens ont été désignés comme « meneurs » et punis par le commandement du camp. Un tel document permet de mesurer l'isolement de ces travailleurs coloniaux, sous surveillance constante, soupçonnés dès la moindre relation avec la population locale.

D'autres sources et témoignages confirment ailleurs aussi l'usage de la grève de la faim comme outil de lutte. Cette capacité à agir collectivement constitue une différence essentielle avec les ouvriers de la Première Guerre mondiale dont les réactions de défense ou d'insubordination restaient isolées (absentéisme au travail, automutilation). Cela révèle ce qui était à l'œuvre dans la colonie depuis l'entre-deux-guerres et qui allait ensuite déboucher sur la lutte pour l'Indépendance. Comme pour tous migrants, comprendre l'expérience de ces Indochinois en France demande de connaître leur histoire – qui ne commence pas au port de Marseille où ils débarquent ! En retour, leurs parcours et leurs réactions révèlent aussi les transformations de leur pays et du contexte historique.

L'ICONOGRAPHIE

L'iconographie de la Première Guerre mondiale est produite par les autorités militaires dans un but de propagande. C'est ainsi qu'il faut lire la série des photographies des ouvriers à l'Arsenal de Tarbes en 1916 où ils posent à leurs différents postes de travail (panneau 6). Il en est de même pour les cartes postales, telles celles émanant du Comité d'assistance aux travailleurs indochinois de Toulouse (fig. 1, 2 et 3). C'était un moyen de diffuser une image concrète de l'Empire colonial à une population pour qui c'était une réalité bien lointaine, mais également de propager l'idée que les coloniaux sont les fils protégés de la France (fig. 4 et 5).

On trouve par contre quelques documents iconographiques auprès des anciens travailleurs des années 1940. À de rares exceptions, ces images ne livrent que peu d'informations sur les conditions de vie et de travail. La prise photographique est à l'époque un instant solennel : on pose, seul ou en groupe, toujours impeccablement coiffé et habillé (fig. 7). Notons que surveillants et interprètes avaient davantage l'opportunité de se faire photographier pour immortaliser ce qu'ils considèrent comme une promotion sociale : le moment où ils endossent la tenue des colonisateurs (fig.6). Il convient cependant de regarder de plus près la signification de ces dizaines de photographies des paysans des rizières d'Indochine qui se posent sous une apparence totalement occidentalisée (coiffure gominée, chaussures cirées, complet-veston) avec des allures de bourgeois endimanchés.

Comme pour les autres sources d'archives écrites, les photographies sont les plus nombreuses entre 1946 et 1948. Il s'agit pour les « travailleurs », retenus dans des camps en métropole en attendant leur rapatriement, de populariser et d'immortaliser leur lutte en faveur de l'indépendance du Viêt-nam. De multiples clichés les montrent arborant drapeaux et banderoles (en français et en vietnamien) en faveur de leur cause, là encore le plus souvent bien mis et à l'occidentale (fig. 8).

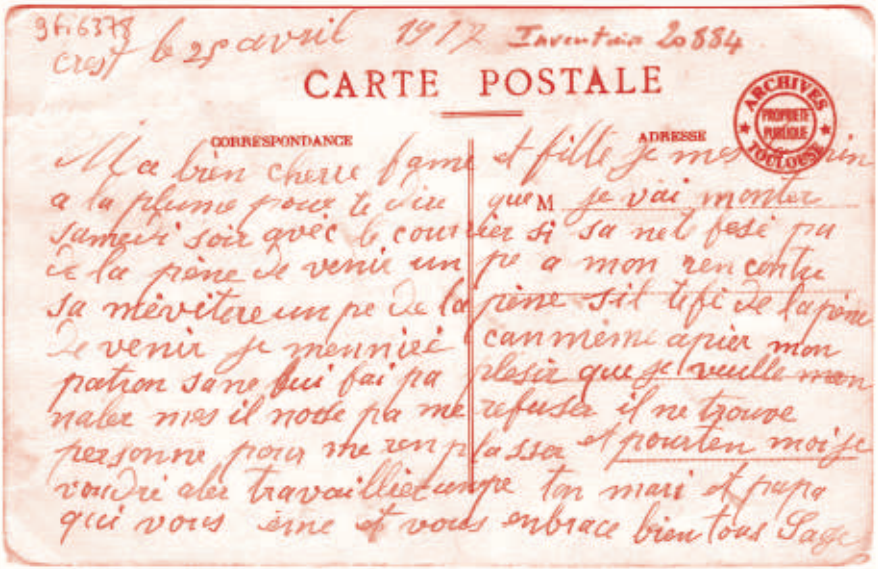

Fig.1 (en haut) et fig. 2 (en bas): carte postale mettant en scène l'arrivée des Indochinois à la gare Matabiau. Au verso de cette carte, le message d'un travailleur français adressé à sa femme et à sa fille en avril 1917 © Archives municipales de Toulouse FRAC31555-9Fi6378

COMITÉ d'ASSISTANCE aux Ouvriers Indo-Chinois - SECTION de TOULOUSE
Actrices du Théâtre Indo-Chinois

Comité d'Assistance aux Travailleurs Indo-Chinois - Section de TOULOUSE - Une Réunion chez le Président

COMITÉ d'ASSISTANCE aux travailleurs Indo-Chinois - SECTION de TOULOUSE - Foyer Indo-Chinois

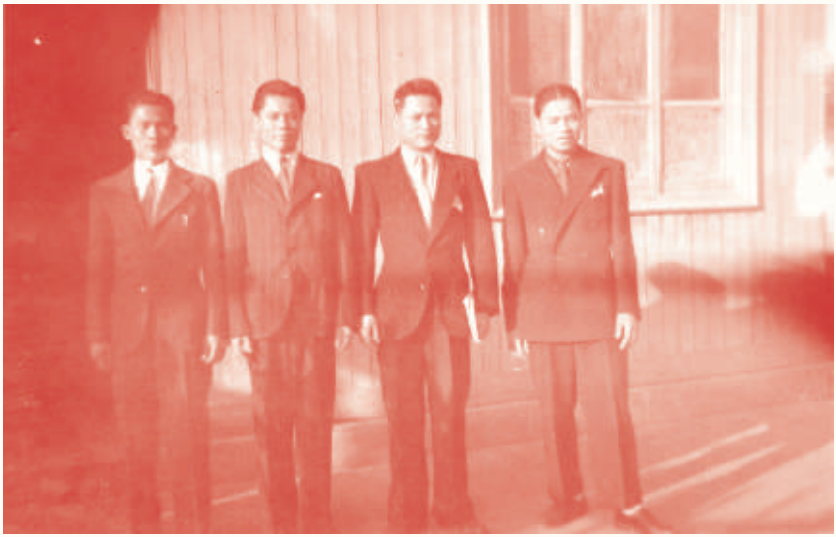

Fig. 3, 4 et 5 (ci-contre) : cartes postales du Comité d'assistance aux travailleurs indochinois, section de Toulouse © Musée du Vieux Toulouse, archives des Toulousains de Toulouse, photo J. Kerambloch
Fig. 6 (en haut) : groupe d'interprètes de la 4ème légion de Travailleurs Indochinois, basée à Toulouse © Collection privée
Fig. 7 (en-bas) : Seconde Guerre mondiale, groupe d'ouvriers de la 4ème Légion (Toulouse) encadré par son surveillant et son interprète (reconnaissables à leur costume) © Collection privée

Fig. 8 : salut aux couleurs de la République Démocratique du Viêt-nam naissante dans un camp de « travailleurs indochinois » vers 1948 © Collection LK Luguern

LES TÉMOIGNAGES

Retrouver des témoins un demi-siècle après a été une longue aventure, surtout pour ceux qui avaient été rapatriés. En 2005, un premier contact était établi avec des membres du Comité de soutien aux anciens travailleurs et tirailleurs vietnamiens en France, luttant pour le droit à pension des survivants. Leur liste (227 noms sur un total d'environ 18 000 rapatriés) a fourni l'outil de départ pour les chercher au Viêt-nam. Il a été plus aisé de contacter ceux restés en France qui appartenaient pour la plupart à l'Union Générale des Vietnamiens de France.

Les résultats de l'enquête par questionnaire adressée à ces deux groupes montrent une sur-représentation de ceux restés en France. Cela traduit leur plus forte volonté de témoigner. La majorité d'entre eux faisait partie de « l'élite » des travailleurs, étant à l'époque surveillants et interprètes. Le pouvoir qu'ils avaient, alors, de surveiller et de traduire se prolonge, aujourd'hui, dans la capacité de témoigner, de partager leur vécu et de le faire connaître. En ce sens, leur récit individuel devient un témoignage collectif, ils se font porte-parole d'un groupe dont les membres ont pratiquement tous disparu.

Cet aspect ne se retrouve pas chez Hoàng Công Can, un des rares anciens surveillant-interprètes rapatrié de force en 1948 pour activisme politique. Il a accepté de témoigner à notre demande, faisant parvenir par écrit son long récit, d'une précision remarquable : anecdotes, personnages, lieux. C'est à partir de celui-ci que l'on a pu retrouver la famille Escaffre qui l'avait accueilli et soigné à Montauban au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dont les descendants ont accepté de livrer quelques photographies, conservées depuis cette époque.

D'autres témoignages ont été recueillis grâce à des contacts sur le terrain. Dans une campagne reculée du Quãng-Nam (centre du pays), nous avons été mis sur la piste d'anciens « travailleurs indochinois » encore vivants dans les hameaux alentours. C'est là que nous avons rencontré Hà Mười, paysan requis de force, toujours analphabète, qui a donc exprimé oralement ses souvenirs. L'expérience migratoire n'a produit aucun changement dans le « destin » de cet homme, repris par sa communauté villageoise et le travail de rizière. C'est encore, en 2016, l'un des rares survivants de cette histoire.

Hoàng Công Cân

Hoàng Công Can est né en 1918 dans la ville de Thanh Hóa, province de Quãng Tri. Son père était un notable local, fonctionnaire du gouvernement d'Annam. Il est s'enrôle volontairement en décembre 1939. Contrairement à la majorité des hommes requis, paysans pauvres et analphabètes, il a été à l'école et a obtenu le certificat d'études primaires. Comme tous les diplômés qui se sont portés volontaires, ce «travailleur indochinois» était en fait un surveillant. Rapatrié de force en 1948, il s'est engagé au côté du Viêt-minh, ne revenant s'établir dans sa ville natale qu'en 1971. Comme la plupart des requis de la Seconde Guerre mondiale, il a connu bien des lieux d'affectation en France, de la drôle de guerre à l'Occupation et encore longtemps après la Libération.

En avril 1944, je suis retourné à ma compagnie d'origine : la 29ème compagnie. Je travaillais alors à l'usine Braqueville à Toulouse. Pendant la nuit du 1er mai 1944, les bombardements alliés ont touché l'usine. Les compagnies d'O.N.S. se trouvaient à côté de l'usine. J'ai subi la pression des bombardements et dû être hospitalisé à Toulouse. À ce moment-là Toulouse était déjà libérée. À ma sortie d'hôpital, j'ai rejoint ma compagnie qui avait été transférée à Montauban. Madame Escaffre habitait près de notre cantonnement, son mari avait été tué par les fascistes allemands. Voyant que je venais de sortir de l'hôpital, affaibli et la mine pâle, elle avait pitié de moi. Elle avait alors demandé au commandant de la compagnie de m'autoriser à aller chez elle pour qu'elle puisse s'occuper de moi. J'ai vraiment eu de la chance. Tous les jours, je me rendais chez Mme Escaffre et je rentrais au cantonnement vers neuf heures du soir. Respectueux et ordonné, j'étais estimé par toute la maisonnée. Mme Escaffre avait trois enfants […] *Toute la famille était très catholique et très humaine.* [Ensuite] *les membres de la famille Escaffre se relayaient pour me rendre visite à l'hôpital de Montauban tous les jours.*

Hoàng Công Cân, extrait de son témoignage envoyé par courrier en 2005.

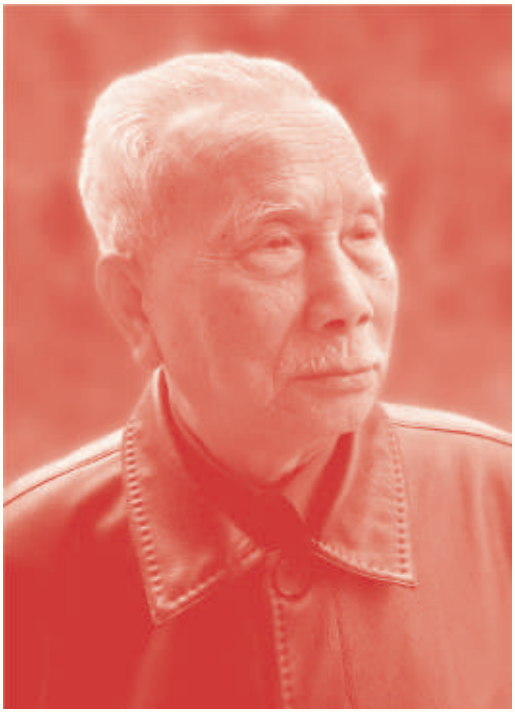

Hoàng Công Cân en 2006 © Collection LK Luguern, photo de Từ Duy

Une soirée dans la famille Escaffre à Montauban, 1944 © Collection Escaffre

Hà Mười

Né dans la petite paysannerie, Hà Mười a été envoyé à la poudrerie nationale de Salbris (Loir-et-Cher), puis à celle de Toulouse après la défaite et le repli en Zone sud. Il a fait aussi du forestage autour de Lannemezan. Après son rapatriement en 1950, il est redevenu paysan dans son village d'origine.

Mes parents étaient des cultivateurs, on avait une petite parcelle de terre. On faisait partie des paysans pauvres comme tous les habitants du village. J'ai douze frères et sœurs et je suis le dixième [son prénom, Mười, signifie le dixième]. *Je n'ai pas été à l'école, je ne sais ni lire ni écrire. J'ai été requis en 1939. Dans chaque famille, il fallait qu'il y en ait un qui parte. Je suis parti à la place de mes grands frères qui avaient déjà femmes et enfants. J'avais vingt ans, je n'étais pas marié. Tous ceux qui étaient avec moi, on était tous obligés par les chefs du village. On ne pouvait pas fuir : où aller sinon retourner au village ? C'était impossible. Dans mon groupe de 24 travailleurs, on était tous illettrés, on avait un chef vietnamien, travailleur comme nous mais il savait parler le français et il faisait l'interprète. On est resté dans un camp pendant un mois, on était un millier. On nous avait distribué des bleus de travail et une natte chacun. Puis on nous a acheminé à Saigon et on est parti pour la France. On ne savait pas trop pourquoi on partait. On nous a demandé de partir, on est parti, c'est tout. On ne savait rien de la guerre. Je ne savais pas ce que j'allais devenir, je partais pour mourir pas pour vivre (…) Nous avons travaillé à Toulouse, à la poudrerie. On habitait dans un camp à un kilomètre de la poudrerie où on se rendait à pied. On était une centaine. Pendant la guerre, c'était très dur, on avait faim et il n'y avait rien à manger. On était habillé de haillons et on n'avait pas de chaussure. À la poudrerie, on travaillait pour les Allemands mais on était commandé par les Français.*

Hà Mười, extrait du témoignage oral recueilli en juillet 2006, chez lui au Viêt-nam.

Hà Mười à sa réquisition en 1939
© Collection Béatrice Nguyễn Van

Hà Mười en 2006 © Collection LK Luguern, photo de Từ Duy

Hà Mười en 2014 dans son village du Quãng Nam © Collection LK Luguern

CROISER LES SOURCES

« L'image de la mosaïque est utile pour réfléchir sur une telle entreprise scientifique. Chaque pièce ajoutée à la mosaïque enrichit un peu plus notre compréhension de l'ensemble du tableau. Quand beaucoup de morceaux ont été placés, nous pouvons voir, plus ou moins clairement, les objets et les individus dans le tableau ainsi que leurs relations. »

Howard S. Becker, Biographie et mosaïque scientifique, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986.

Voyons ici un cas de terrain : le Lot où des « travailleurs indochinois » ont été envoyés à l'automne 1941. Comme ailleurs, les documents de l'administration, centrés sur l'intendance ou la surveillance, font surtout apparaître les problèmes posés par la présence d'un tel groupe : plaintes, dénonciation de déprédations, rixes ou « incidents divers ». C'est ce qui ressort du document ci-contre qui jette le soupçon sur des « travailleurs indochinois » dans l'enquête d'un vol de bois de clôture. Une analyse réduite à ce seul document nous pousserait à conclure que les Indochinois sont des voleurs. Mais en assemblant une mosaïque à partir d'autres éléments, on peut donner un nouvel éclairage à cet événement. L'élément déterminant est le contexte : nous sommes en 1943, en pleine Occupation. L'ensemble de la population a faim et froid et les « travailleurs indochinois » sont, pour leur majorité, plus mal lotis encore. Les archives nous donnent des indications qui établissent que leur mortalité est cinq fois supérieure à celle de leurs homologues français et qu'elle a connu un pic en 1943. Les témoignages complètent la mosaïque : la faim et le froid étaient d'autant plus insupportables qu'ils étaient mal logés et mal habillés. Ce sont ces conditions qui nous permettent de comprendre les vols et les larcins qui ont été souvent à l'origine de la méfiance des villageois. Les archives donnent ainsi à voir une France hostile.

Le récit de Nguyễn Van Thanh qui a séjourné dans le Lot apporte un autre éclairage. Dans son autobiographie, il décrit une palette plus complexe de réactions de la part des villageois (de la peur, de la curiosité, de l'amitié, de l'amour) mais surtout montre comment les « travailleurs indochinois » se sont efforcés de tisser des liens et de soigner leur « représentation ». La représentation est le terrain d'une lutte qui engage aussi bien les accueillants que les accueillis. Nguyễn Van Thanh a achevé d'écrire ses « mémoires » en 2005. Il ignorait alors

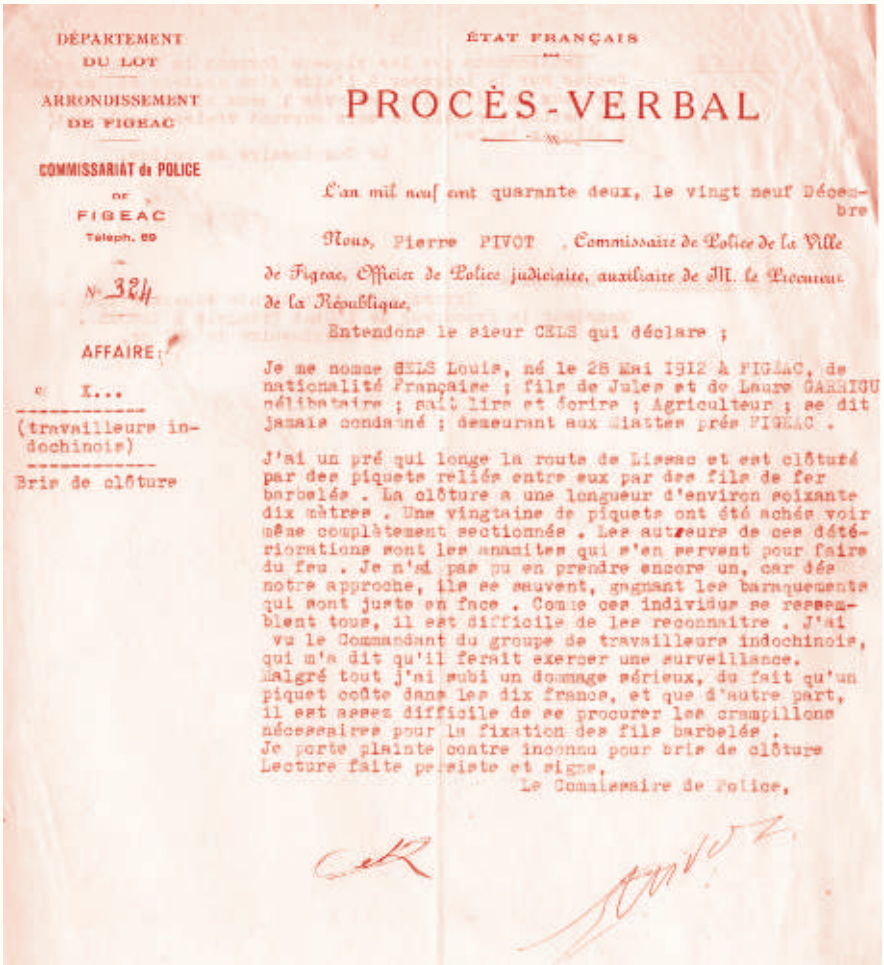

DÉPARTEMENT
DU LOT

ARRONDISSEMENT
DE FIGEAC

COMMISSARIAT de POLICE
de
FIGEAC
Téléph. 89

N° 324

AFFAIRE :

X...
(travailleurs indochinois)
Bris de clôture

ÉTAT FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAL

L'an mil neuf cent quarante deux, le vingt neuf Décembre

Nous, Pierre PIVOT, Commissaire de Police de la Ville de Figeac, Officier de Police judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur de la République,

Entendons le sieur CELS qui déclare ;

Je me nomme CELS Louis, né le 28 Mai 1912 à FIGEAC, de nationalité Française ; fils de Jules et de Laure GARRIGU célibataire ; sait lire et écrire ; Agriculteur ; ne dit jamais condamné ; demeurant aux Miattes près FIGEAC.

J'ai un pré qui longe la route de Lissac et est clôturé par des piquets reliés entre eux par des fils de fer barbelés. La clôture a une longueur d'environ soixante dix mètres. Une vingtaine de piquets ont été sciés voir même complètement sectionnés. Les auteurs de ces détériorations sont les annamites qui s'en servent pour faire du feu. Je n'ai pas pu en prendre encore un, car dès notre approche, ils se sauvent, gagnant les barraquements qui sont juste en face. Comme ces individus se ressemblent tous, il est difficile de les reconnaître. J'ai vu le Commandant du groupe de travailleurs indochinois, qui m'a dit qu'il ferait exercer une surveillance. Malgré tout j'ai subi un dommage sérieux, du fait qu'un piquet coûte dans les dix francs, et que d'autre part, il est assez difficile de se procurer les crampillons nécessaires pour la fixation des fils barbelés.
Je porte plainte contre inconnu pour bris de clôture
Lecture faite persiste et signe,

Le Commissaire de Police,

Plainte d'un agriculteur de Figeac car des « Annamites » se sont servis de ses piquets de clôture pour se chauffer durant l'hiver 1942-1943 © AD Lot 1027W5

l'immense valeur de son récit publié en 2012, quelques mois avant son décès. En effet, l'autobiographie est une source précieuse pour la socio-histoire, car au contraire des entretiens, elle n'est pas le produit d'une sollicitation. Le travail du chercheur consiste à croiser ces récits entre eux, puis avec d'autres sources d'archive. Par l'observation des récurrences, des convergences, des variations et des contradictions, on peut établir une histoire construite à partir de la confrontation, ici entre deux angles de perception : celui de l'administration coloniale et celui des « travailleurs indochinois ». La démarche comparatiste n'est pas propre à l'histoire, elle est au coeur de la méthode des sciences humaines.

Un matin d'octobre 1941, 120 travailleurs vietnamiens et 5 surveillants [...] *débarqu*[aient] *sur le quai d'une petite gare locale à 8 km de Figeac. Brièvement, le commandant nous indiquait sur la carte l'itinéraire à suivre pour joindre le hameau Prendeignes à pied.* [...] *Nous étions euphoriques. Heureux d'être en petite communauté. Heureux de pouvoir nous débarrasser de l'angoisse, de la laideur du camp de Bergerac. Heureux de voir la forêt, de toucher les arbres. Heureux de la perspective d'un inconnu qui semblait positif. Heureux malgré le froid vif... Après un arrêt pour arranger notre tenue, nous entrions en ordre dans le village* [...] *Le maire informait que les cinq propriétaires présents embaucheraient chacun 25 travailleurs pour le ramassage des châtaignes* [...] *Dès le lendemain de notre installation, nos employeurs nous distribuaient de grands sacs que nous devrions rapporter le soir remplis de châtaignes ramassées par terre. Ce n'était pas un travail pénible. Au contraire, mes compatriotes le faisaient en chantant, ayant retrouvé certaines attitudes de leurs rizières. Nous commencions tôt dès le lever du jour et arrêtions le travail vers les 17 heures. Le commandant et son adjoint logés quelque part à Figeac, nous ravitaillaient tous les deux jours. Nos échanges avec eux étaient limités, souvent nuls. Par contre, nos relations avec nos employeurs étaient cordiales.*

Trois jours après notre arrivée, nous ne rencontrions toujours pas âme qui vive en dehors du maire, du curé, de l'instituteur, de nos cinq employeurs et de quelques hommes âgés, aux départs et retours du travail. Nous faisions part de notre surprise au commandant et sollicitions une entrevue avec le maire à ce sujet. Le maire convoquait le curé et l'instituteur pour une réunion extraordinaire, en présence du commandant et des cinq responsables annamites. [...]

Sanh toussotait, raclait sa gorge et improvisait : « Les volets et les portes fermés, personne dans la rue quand nous sommes là. C'est la preuve que les gens ont peur de nous. Pourquoi ont-ils peur ? Parce qu'on leur a

raconté des histoires de sauvages mangeurs d'enfants, de coupeurs de têtes. Mauvaise information ! C'est triste que les gens ont peur de nous sans nous connaître ! Nous vous suggérons, monsieur le maire, de faire connaître la vérité. Comment ? Nous ne savons pas ! La vérité c'est que notre sang est aussi rouge que le vôtre, que nous avons une âme et un coeur comme vous ! Une âme qui sait souffrir et réfléchir, un coeur qui sait battre et aimer. Comme vous, nous avons nos parents. Nous avons aussi femmes et enfants ! Nous sommes comme vous !» Il s'arrêtait, à court de mots. J'étais surpris du «lyrisme» de Sanh à cette occasion, lui qui n'aimait pas les formules et les grands mots, lui qui masquait pudiquement ses sentiments sous l'ironie et la dérision... En tout cas, ses mots avaient frappé juste. Le maire, le curé, l'instituteur, cette trilogie d'une certaine république, semblait surprise et émue !

[...] *La cérémonie de la messe terminée, l'instituteur arrivait en trombe nous raconter le sermon du curé, construit pour l'essentiel sur les «idées» de Sanh. Il nous demandait tout excité, de l'aider à organiser pour dimanche prochain une fête sportive : «... simple prétexte pour que la population vous voit» dit-il.*

Nous faisions ensemble le tour des disciplines sportives et tombions d'accord sur le basket-ball, parce que ce sport n'exige pas une installation compliquée et que l'instituteur n'avait en vue que cinq jeunes capables de manier un ballon. Quant à notre côté, les cinq surveillants faisaient l'affaire, mais Huê malade, se ferait remplacer par Câu. Dans la semaine, nous venions aider l'instituteur à fabriquer les panneaux de basket et à délimiter le terrain dans la cour de l'école. De son côté, le maire faisait coller des affiches invitant la population à venir assister à «une rencontre amicale de basket-ball entre les enfants du village et des "amis d'outre-mer"...»

Déjà, les enfants allaient à la rencontre de nos compatriotes, s'amusaient ensemble à communiquer par gestes et éclats de rire. Quant aux chefs annamites

Équipe de football formée d'Indochinois, 1942-1944 © Collection LK Luguern

parlant français, ils étaient souvent entourés d'hommes jeunes curieux de nos us et coutumes. Ils ne cachaient pas leur surprise de nous entendre parler français. Les personnes âgées, les femmes et les jeunes filles étaient encore réservées et rares.

Nous étions très heureux de la tournure que prenait la situation. La perspective de la bonne disposition du village à notre égard et le bon fonctionnement interne de notre communauté vietnamienne auguraient un séjour agréable, au-delà de notre souhait.

Nos 125 Vietnamiens s'entendaient comme un seul homme. La communauté fonctionnait sans heurt. Chaque problème, si problème il y avait, était discuté et résolu ensemble. Chacun savait comment se comporter en groupe. Tous étaient soucieux de bonne conduite et de bonnes manières auprès de la population. Nous tenions à ne pas décevoir ces braves Français qui étaient prêts à nous ouvrir leurs bras.

Arrivait le dimanche, jour J ! Après la messe, le curé suivi de sa paroisse nous rejoignait au terrain. Il y avait déjà foule tout autour. Une foule d'hommes et de

Nguyễn Van Thanh et sa femme Juliette dans les années 1950 © Collection Nguyễn Van Thanh

femmes, allant des enfants aux ancêtres. Il y avait aussi ceux venant d'autres hameaux voisins. Parmi eux, nos Annamites en tenue de sortie... Une sympathie curieuse flottait sur le village. […] *Le maire, à côté du curé, faisait signe et l'instituteur donnait un coup de sifflet... Le match commençait... Nous faisions du spectacle au milieu du terrain* […] *Score final de parité ! La victoire était ailleurs ! La barrière des préjugés était détruite, la situation morale inversée. Dès lors, les familles nous ouvraient leur porte sans réticence, nous invitaient à déguster les châtaignes grillées devant leur immense cheminée* […]. *Maintenant, après le retour du travail, presque tous nos compatriotes cherchaient à se rendre utiles auprès des habitants. Ils les aidaient à bêcher le terrain, à couper du bois, à jardiner ou à réparer une porte... Une façon détournée de remercier pour l'accueil qu'on leur réservait.*

Nguyễn Van Thanh, extrait de *Saigon-Marseille aller simple : Un fils de mandarin dans les camps de travailleurs en France*, 2012.

MÉMOIRES

Plus encore que pour d'autres populations coloniales, la contribution des Indochinois à ces périodes de l'histoire a longtemps été oubliée. Mais de nouvelles sources sont apparues avec les mémoires de « travailleurs » de la Seconde Guerre mondiale (d'abord de Đạng Van Long en 1995). Quatre autobiographies ont été publiées depuis par des auteurs voulant transmettre à leurs enfants et souvent aussi témoigner au nom du groupe. Toutes émanent de ceux qui ont fait souche en France et, pour celles qui ont eu le plus de succès, de fils de mandarins venus comme interprètes (Lê Hưu Thọ et Nguyễn Van Thanh).

Autre apport, les investigations conduites par des descendants qui se penchent sur l'histoire de leur père disparu. C'est encore une fois surtout le cas de ceux établis en France qui en savent souvent moins que les enfants des travailleurs rapatriés. Le silence de ceux restés en France peut traduire un embarras, une culpabilité par rapport aux compatriotes rentrés au pays, mais également, comme pour beaucoup de migrants, une volonté de repartir de zéro, surtout dans l'idée d'assurer l'avenir de leurs enfants.

En lançant le site www.travailleurs-indochinois.org pour créer un mémorial, Joël Pham, fils de requis, a donné de la visibilité à cette page d'histoire. La dynamique mémorielle est intensément favorisée par internet. Une avalanche d'informations et de témoignages déferle sur la toile. On passe d'une histoire « froide », écrite à partir des dossiers administratifs (archives), à une histoire « chaude », chargée d'émotions, prenant appui sur la mémoire des survivants et portée par la génération suivante. Cette hitoire est aussi rendue visible par le dynamisme des associations d'histoire locale (voir bibliographie p.44).

Des journalistes ont pu aussi s'emparer du sujet et contribuer à le populariser. Au risque de quelques biais quand certains, avides de sensationnalisme, réduisent les « travailleurs indochinois » à n'être plus que les victimes passives des événements. Appréhender l'histoire par ses acteurs, c'est au contraire reconnaître qu'elle ne s'écrit qu'avec eux. C'est ainsi peu avant le bouclage des panneaux de l'exposition que des descendants de requis ont communiqué certaines des pièces les plus emblématiques : la photo de Hoàn sous les panneaux signalétiques autour de Toulouse, et celle où on le voit, plus tard et durablement installé, traverser avec ses deux fils le carrefour au coeur de la ville, devant le Musée des Augustins...

Monument aux combattants indochinois morts pour la France, cimetière de Salonique à Toulouse : sculpture de Charles Breton, photographie de Louis Albinet, 1922, ANAI : www.anai-asso.org

Hoàn, arrivé à Toulouse en 1940, photo de 1944-1945 © Collection privée

Hoàn et ses deux fils à Toulouse vers 1961-1962 © Collection privée

F

FRANÇOIS PORTE LE NOM D'UNE AUTRE FRANCE, celle des colonies, de l'Indochine : Trinh-Duc, le nom d'un grand-père dont il sait si peu de choses. Philippe, son père, anesthésiste au CHU de Montpellier, avoue : « Je n'ai aucune idée de la vie de mon père avant ses 18 ans. C'était un homme austère et sévère, qui parlait peu. »

Le passé familial a bien failli être effacé par l'oubli. Jusqu'à ce que la notoriété de François sous le maillot du quinze de France attire l'attention d'un passionné, Joël Pham, qui a monté le site internet travailleurs-indochinois.org. Ses recherches ont permis d'éclairer une partie du destin de l'aïeul, ouvrant à sa descendance une partie des secrets et des silences de Nhien Trinh-Duc, le grand-père de François, qui faisait partie de ces hommes intégrés de force aux unités MOI (Main-d'œuvre indigène) en 1939.

Daniel, l'un des oncles du demi d'ouverture international, a multiplié les recherches et pris une année sabbatique pour se rendre au Vietnam, afin d'en savoir un peu plus sur son père et pour bâtir une école dans le petit village d'Ho Ve, à 30 kilomètres de Hanoï, où Nhien Trinh-Duc est né le 28 janvier 1919. Cette région du Nord-Vietnam s'appelait alors le Tonkin et appartenait à l'Indochine sous domination française. En 1939, alors que se profile la guerre face à l'Allemagne, l'administration coloniale française somme les chefs de canton de désigner trois hommes par village pour aller servir la « mère patrie ». Paysan sans ressources, Nhien Trinh-Duc fut de ceux-là. Aîné d'une fratrie de deux, orphelin de père et déjà marié à 16 ans, il dut tout quitter pour partir en Europe au sein d'une unité MOI, dépendant du ministère du Travail.

« Notre père n'avait que 16 ans, conte Daniel. L'administrateur a déchiré ses papiers pour lui en établir de nouveaux dans lesquels il était censé en avoir 20. » C'était le 9 octobre 1939. Nhien Trinh-Duc, comme 20 000 autres Vietnamiens, a été arraché à sa vie pour contribuer à l'effort de guerre dans les usines d'armement en France.

Le documentaire *Cong Binh*, du cinéaste vietnamien Lam Lê, et l'ouvrage de Pierre Daum, *Immigrés de force*, retracent l'histoire de ces hommes. Ce que Nhien Trinh-Duc n'a jamais tenu à livrer aux siens, c'est la douleur de sa vie volée. La honte aussi, peut-être. Il a préféré taire cet interminable voyage en bateau, un mois pour rejoindre la France, entassé avec ses compagnons d'infortune. Puis son arrivée à Marseille, où les conscrits « MOI » sont logés dans la prison des Baumettes, dont la construction n'est pas totalement achevée. Il y manque encore des latrines et les conditions d'hygiène sont repoussantes. Il y a enfin la « ventilation » des hommes en légions et compagnies, les brutalités de l'encadrement... Nhien portait le matricule 2TR251.

« Nous avons découvert cette partie de l'histoire il y

FRANÇOIS TRINH-DUC
28 ans. Ouvreur (Montpellier HRC).
49 sélections depuis le 3 février 2008.

« C'EST UN PASSÉ ÉNIGMATIQUE. ENFANT, JE POSAIS DES QUESTIONS À MON PÈRE, MAIS MON GRAND-PÈRE N'AVAIT PAS TROP TENU À TRANSMETTRE... »

La notoriété de certains descendants de « travailleurs indochinois » peut contribuer à faire connaître l'histoire de ces derniers, comme ici à travers un reportage de Karim Ben Ismaïl, Bleus d'ailleurs, paru dans *L'Équipe*. Le dossier est consacré à Dimitri Szarzewski, Sofiane Guitoune et François Trinh-Duc, trois joueurs de l'équipe de France de rugby « *dont les patronymes, venus de loin,*

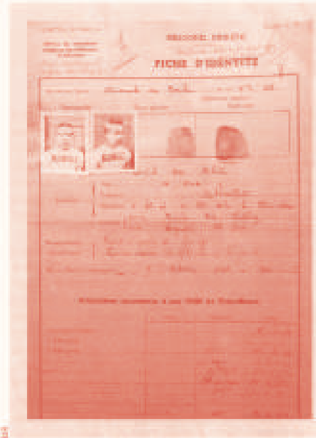

Nhien Trinh-Duc, le grand-père vietnamien de François. En 1939, il est [illegible] de main-d'œuvre indigène pour venir servir la France.

a peu, confie Philippe Trinh-Duc. C'est frustrant et rageant de ne pas avoir osé lui poser plus de questions. Nous sommes passés à côté de notre père... »
Nhien Trinh-Duc va servir la France dans différentes usines. Puis, en 1944, il semble qu'il intègre la résistance et les FFI, qui multiplient les coups de main du côté de Cajarc, dans le Lot. Une fois la France libérée, point de voyage retour. Ces hommes sont « invisibles » car sans statut. « Ni travailleurs civils, ni militaires », comme l'indique la chercheuse Liêm-Khê Luguern dans sa thèse d'histoire à l'École des hautes études en sciences sociales*.
Démobilisé en 1948, Nhien Trinh-Duc rejoint Paris où il intègre une école de coupe et apprend le métier de tailleur. Puis rejoint Sainte-Livrade, dans le Lot, où la famille Lestrade lui offre confort et affection. Il deviendra tailleur. Il épousera Anna Curi, une jeune Italienne née en Argentine. Ensemble, ils auront quatre enfants, trois garçons et une fille. Il s'établira ensuite à Agen, où il sera tailleur au magasin le Derby. « Plus qu'un employé, c'était un ami, confie René Caillessaires, l'ancien propriétaire aujourd'hui nonagénaire. Il était très apprécié des clients, certains ne voulaient avoir affaire qu'à lui. » Le magasin habille les joueurs du SU Agen pour leur titre de 1966. Une photo, aujourd'hui disparue, montrait le petit Nhien (1,60 m) monté sur un tabouret pour prendre les mesures du troisième-ligne Pierre Biémouret.
Jovial à la ville, Nhien se montre plus sombre dans l'intimité. « Il portait un grand mal-être en lui, confie l'oncle Daniel. On le voyait rarement rire. Il a payé cher le fait d'être resté en France... Au Vietnam, il avait laissé une mère, une épouse et un frère. Il aurait dû, en principe, subvenir à leurs besoins. »

Parfois, il fait tourner un 78 tours d'où s'échappent des mélopées de son pays natal. « C'était étrange pour nous. » Plus souvent, il s'isole pour peindre dans un coin. Un tableau de la baie d'Ha Long témoigne encore de sa sensibilité et de la finesse de son trait. « Je crois qu'il ne nous a pas transmis son identité, car, pour lui, être un Vietnamien en France n'était pas simple, analyse Daniel. Il ne voulait pas qu'on porte ce poids-là. Il voulait qu'on s'insère, qu'on soit comme tout le monde. » Daniel n'oubliera jamais ce départ en vacances. « Notre père avait besoin d'eau pour la voiture. Il est entré dans un bar et s'est fait jeter. Le type lui a montré la mer du bras en lui disant : "Il y en a partout là-bas." Notre père a tout rentré en lui, même si c'était insupportable à ses yeux. »
Les oncles de François Trinh-Duc ont tout deux des vécus différents. Si Daniel est revenu à ses origines vietnamiennes, son frère, Albert, a longtemps fui ses racines, jusqu'à ne jamais aller manger dans un restaurant asiatique. Lors de la Coupe du monde 2011, en Nouvelle-Zélande, Albert, passionné de rugby, a fait le voyage jusqu'à Auckland pour soutenir son neveu. Là, lors d'une conversation d'avant-match, il a avoué à François sa joie et sa fierté de le voir ainsi honorer le nom des Trinh-Duc. Un patronyme que les enfants d'Agen, peu habitués à cet exotisme, aimaient à railler. Des moqueries que François, lui aussi, a connu : « J'assumais facilement celles sur mes yeux bridés, moins celles sur mon nom. Les yeux, c'est moi. Le nom, c'est le symbole d'une origine, d'une identité familiale. »
Philippe, le père de François, ne se souvient pas avoir vu son propre père, si pudique, manifester sa joie lorsqu'il a obtenu sa thèse de médecine. Nhien s'est éteint en 1984, deux ans avant la naissance de François. En évoquant ce père, Daniel Trinh-Duc est pris de frissons et d'émotion. Malgré la chaleur de l'été, il a drapé ses épaules avec une couverture : « François fait rayonner le nom de notre famille. Notre père aurait été fou de fierté. Il ne l'aurait certainement pas montré, ni verbalisé, mais il aurait été gonflé comme un coq ! »

*Liêm-Khê Luguern, « Ni civil, ni militaire : le travailleur indochinois inconnu de la Seconde Guerre mondiale », *Le Mouvement Social*, 2007.

L'ÉQUIPE MAGAZINE | 39

témoignent de leur destin personnel et d'un pan de l'histoire de France».
François Trinh-Duc est le petit-fils de Trinh Đức Nhiên, requis en 1939.
Ci-dessus la double page qui leur est dédiée, *L'Équipe Magazine*, 15 août 2015 (n°1726), p.38-39.

ALLER
PLUS LOIN

CHRONOLOGIE

1906 — Création du ministère du Travail.

1910 — Publication de *La Force Noire* où le général Mangin plaide pour l'appel aux colonies pour constituer des troupes.

1914 — *1er août*, la mobilisation est décrétée en France. Début de la Grande guerre.

1915 — La guerre est appelée à durer.

Le ministère de la Guerre fixe le recrutement de 50 800 soldats et ouvriers à fournir par l'Indochine.

Arrivée en France de quelques centaines d'ouvriers laqueurs, tourneurs et mécaniciens sous statut civil, et de 4000 « auxiliaires d'artillerie » indochinois.

1916 — Création du Service d'organisation des travailleurs coloniaux rattaché au ministère de la Guerre. C'est lui qui gère les « travailleurs indochinois ».

49 758 tirailleurs et travailleurs sont recrutés, leur statut se militarise. L'appellation ONS (ouvrier non spécialisé) apparaît pour la première fois.

1919 — *Octobre*, création du service de Contrôle et d'assistance des indigènes des colonies (CAI), rattaché au ministère des Colonies.

1919-1923, Hồ Chí Minh est en France.

Au total plus de 90 000 Indochinois ont été envoyés en France dont 49 000 comme ouvriers.

1918-1920, rapatriements des « travailleurs indochinois » de la Première Guerre mondiale.

Période de naissance de nombreux hommes qui partiront en 1939 pour la guerre en Europe, comme tirailleurs ou « travailleurs ».

1920 — *Septembre*, il ne reste plus que 1921 « travailleurs indochinois » en France.

1923 — En France, la présence d'Indochinois non militaire est estimée à 3000 personnes : noyau de la communauté vietnamienne qui ne cessera de s'étoffer.

Les demandes pour s'établir en métropole sont accordées au compte-gouttes : 70 naturalisations et 200 personnes admises à rester entre 1914 et 1923.

9 octobre, une instruction du ministère du Travail prévoit la création en temps de guerre d'un service de la Main-d'œuvre indigène, nord-africaine et coloniale (MOI).

1926

29 août, arrêté fixant le droit de réquisition des personnes et des biens en Indochine.

1939

3 septembre, la France déclare la guerre à l'Allemagne.

29 novembre, décret-loi portant naissance de la MOI, rattachée au ministère du Travail.

16 octobre, départ de Hai-Phong du premier contingent d'ONS embarqué sur le Cap Padaran.

21 novembre, arrivée de ce premier convoi à Marseille.

Mai, invasion de la France.

1940

6 juin, arrivée du dernier convoi à bord du *Muì Nam*.

22 juin, signature de l'armistice.

Juillet 1940, à la suite de l'installation du gouvernement Pétain à Vichy, le service de la MOI y est transféré.

Été, repli des compagnies de « travailleurs indochinois » en zone sud. Près de 20 000 « travailleurs indochinois » sont en France.

Novembre, premier rapatriement des «travailleurs indochinois» en Indochine organisé par la MOI. Le contexte de la guerre (le blocus maritime britannique en particulier) explique que les rapatriements suivants seront contrariés, puis définitivement interrompus.

Mai, fondation du Viêt-minh.

1941

Mai, des «travailleurs indochinois» sur la route du retour sont débarqués au Cap et transférés à Madagascar.

5 décembre, *L'Éridan* est le dernier bateau à rapatrier les ONS, il est dérouté vers Oran.

11 novembre, invasion allemande de la zone sud.

1942

Il reste 14 928 « travailleurs indochinois » en métropole.

1944 *15, 16 et 17 décembre*, congrès constitutif de la Délégation Générale des Indochinois (DGI) à Avignon : les Indochinois de France (ouvriers, domestiques, tirailleurs, intellectuels) s'organisent.

1945

24 mars, déclaration du GPRF qui donne naissance à l'Union française, formée par le Laos, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine.

14 juin, rattachement des Travailleurs Indochinois au Ministère des Colonies. Le Service de la MOI devient une Direction des Travailleurs Indochinois (DTI).

2 septembre, proclamation de l'indépendance de la République du Viêt-nam par Hồ Chí Minh.

Septembre, début de la reconquête française de l'Indochine libérée de l'occupation japonaise. Débarquement des militaires du CEFEO (Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient.)

7 décembre, début des arrestations individuelles à l'encontre des membres de la DGI et des distributeurs de tracts à Paris comme en province.

1946

6 mars, accords d'autonomie. La France reconnaît l'existence d'un État libre du Viêt-nam au sein de l'Empire français.

Mars, décision prise de rapatrier les «travailleurs indochinois».

23 mars, premiers rapatriements (56 Cambodgiens à bord du *Maréchal Joffre*).

28 mai, création de la Base de Débarquement des Travailleurs Indochinois (BDTI). Cette base de débarquement pour les «travailleurs» doit aussi recevoir les tirailleurs rapatriés de France, de Madagascar ainsi que les travailleurs des plantations de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

25 mai, premier rapatriement de Vietnamiens.

6 juillet, début de la conférence de Fontainebleau, en présence de Hồ Chí Minh, sur l'avenir du Viêt-nam.

25 juillet, Accords Hô-Sainteny fixant les conditions de rapatriement des «travailleurs indochinois».

27 Octobre, début de la IV^{ème} République.

Décembre, début de la Guerre d'Indochine (1946-54).

1946 *16 septembre*, Hồ Chí Minh rencontre les «travailleurs indochinois» à Marseille.

Le corps expéditionnaire français atteint 115 000 hommes en Indochine.

1947 Suspension des rapatriements en raison de la guerre d'Indochine, la priorité est donnée à l'envoi du CEFEO.

1948 10 000 «travailleurs indochinois» encore présents en France.

30 janvier, arrestation de 129 «travailleurs indochinois», considérés comme des «meneurs viêt-minh», envoyés au camp de Bias en Lot-et-Garonne et expulsés *manu militari* vers l'Indochine un mois plus tard.

Février, accélération des rapatriements de force

14 juillet, deuxième grande vague d'arrestation. 300 «travailleurs indochinois» arrêtés.

Septembre, début de l'épreuve de force pour imposer le drapeau de la RDVN dans les camps. Elle dure jusqu'en septembre 1949.

L'empereur Bảo Đại est replacé sur le trône du Viêt-nam par la France.

1949

Le Parti Communiste et la CGT lancent des campagnes en faveur de la «paix au Viêt-nam» et contre «la sale guerre.»

1950 3000 «travailleurs indochinois» en France.

Les États-Unis s'engagent en fournissant une aide matérielle à la France. La Guerre d'Indochine devient un conflit de la Guerre froide en même temps que débute la Guerre de Corée (1950-53).

1950

5 juillet, clôture officielle des embarquements des « travailleurs indochinois» à Marseille avec le départ du dernier convoi (102 hommes) arrivé en août au Cap à bord du *Champollion*.

1er octobre, dissolution de la BDTI du Cap Saint-Jacques. Des rapatriements isolés se poursuivent et sont pris en charge par l'État jusqu'en 1952.

1951

Environ 2800 «travailleurs indochinois» encore présents en France.

1952

31 décembre, fin de la prise en charge des rapatriements par l'État français. Il reste plus d'un millier de «travailleurs indochinois» en France.

1954

7 mai, défaite décisive de l'armée française à Dien Bien Phu.

20 juillet, accords de Genève marquant la fin de la colonisation française en Indochine.

Novembre, début de la Guerre d'Algérie.

1955

1955-1956, arrivée des «rapatriés d'Indochine» à Marseille, 5000 environ.

Mai, les dernières troupes françaises quittent le Nord-Vietnam.

APPROFONDIR

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES

Association des Amis de Cazaux-Debat, *Des Vietnamiens dans le Louron* : http://www.amisdecazaux.fr/article-des-vietnamiens-dans-le-louron-les-annamites-de-cazaux-debat-premiere-partie-87537017.html

ANGELI Pierre. *Les travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)*. 210 p. Thèse : Faculté de Droit de Paris : Paris : 1946.

AVIZOU Guy et ARMENGAUD André. *L'immigration étrangère en Haute-Garonne de 1850 à 1914*. 102 p. Mémoire de maîtrise : Université Toulouse-Le Mirail : Toulouse : 1969.

BOUYGARD Paul. Des Annamites à Cazaux-Debat, avril-automne 1918. *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 2015, p.185-196.

BOUYOUX Pierre. *L'opinion publique à Toulouse pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918*. Thèse : Université de Toulouse : 1970.

FAVRE LÊ VAN HÔ Mireille. *Un milieu porteur de modernisation. Travailleurs et tirailleurs vietnamiens en France pendant la Première Guerre mondiale*. 769 p. Thèse : École nationale des Chartes : Paris : 1986.

LÊ VAN HÔ Mireille. *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre, 50 000 recrues dans les usines françaises*. Paris : Vendémiaire, 2014, 313 p.

LUGUERN Liêm-Khê. Ni civil ni militaire : le travailleur indochinois inconnu de la Seconde Guerre mondiale. *Le Mouvement Social*. Paris : Éditions de l'Atelier, 2007, n°219-220, p.185-199.

LUGUERN Liêm-Khê. *Les travailleurs indochinois requis. Parcours 1939-2006*. Publication bilingue (français-vietnamien). Đà-Nẵng, Viêt-nam : Nhà Xuất Bản Đà-Nẵng, 2010, 255 p.

LUGUERN Liêm-Khê. Les stéréotypes de l'immigration asiatique. *Immigrants*, DABITCH Christophe (dir.) co-édition Futuropolis – bdBoum, 2010, p. 63-69.

LUGUERN Liêm-Khê. Les bûcherons indochinois dans le Vercors pendant la Seconde Guerre mondiale. *Vercors des mille chemins. Figures de l'étranger en temps de guerre*, HANUS Philippe et TEULIÈRES Laure (dir.) Rochechinard : Un Comptoir d'édition, 2013, p.170-185.

LUGUERN Liêm-Khê. *Les «travailleurs indochinois» – Étude socio-historique d'une immigration coloniale (1939-1945).* 1135p. Thèse : EHESS : Paris : 2014.

OUARDÈS Bernard. *L'usine Sainte-Marguerite à Castelsarrasin dans la tourmente de la Grande Guerre*. La Brochure, à paraître (2016.)

RIVES Maurice. 1939-1954, les travailleurs indochinois en France. *Hommes et migrations*. Paris : 1994, n°1175, p. 24-29.

STORA Benjamin. *Les travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre mondiale*. Paris : CERMTRI, 1983, 29 p. (*Les Cahiers du CERMTRI*, n°28.)

ROMANS, ESSAIS, TÉMOIGNAGES, MÉMOIRES

ĐẠNG VAN LONG. *Lính Thợ O.N.S.* Quãng Nam Đà-Nẵng : Nhà Xuất Bản Lao Động, 1996, 523 p.

DAUM Pierre. *Immigrés de force : les travailleurs indochinois en France, 1939-1952*. Arles : Solin – Actes Sud, 2009, 288 p.

DORGELES Roland. *Sur la route mandarine*. Paris : Albin Michel, 1925, 315 p.

GARRIGUE Anne. *L'Asie en nous*. Arles : Philippe Picquier, 2004, 196 p.

GRIMALD Aimé. *Gouverneur dans le Pacifique : Indochine, Nouvelle-Calédonie, Polynésie*. Paris : Berger-Levrault, 1990, 322 p.

HUGUES Jean. *Nous venons du Viêt-nam*. Paris : Syros, 1988, 187 p.

LÊ HƯU THỌ. *Itinéraire d'un petit mandarin : juin 1940*. Paris : L'Harmattan, 1997, 190 p.

LE PICHON Jean. *Récits et Lettres d'Indochine et du Vietnam 1927-1957*. Paris : Les Indes Savantes, 2009, 631 p.

NGUYỄN VAN LIÊN. *Les travailleurs requis*. Paris : Bibliothèque Nghiên Cứu, 2004, 127 p.

NGUYỄN VAN THANH. *Saigon-Marseille aller simple : un fils de mandarin dans les camps de travailleurs en France*. Bordeaux : Elytis, 2012, 304 p.

THIỀU VAN MƯU. *Un enfant loin de son pays*. Vénissieux : publié à compte d'auteur, 2003, 145 p.

FILMOGRAPHIE

SAMEL Matthieu. *Les fruits amers du Lot-et-Garonne*. Blagnac : Fin'amors films [éd., distrib.], 1992.

Dzù LÊ-LIÊU. *Les Hommes des 3 Ky*. Blagnac : CERRAVHIS [éd., distrib.], cop 1996. Paris : Médiathèque des trois mondes [éd., distrib.], 2011.

Archives Gaumont-Pathé : http://www.gaumontpathearchives.com/index.php?urlaction=doc&rang=19&id_panier=63034

Archives de l'INA : http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04509/des-ouvriers-annamites-au-travail-dans-les-ateliers-d-une-usine-francaise-de-construction-d-avions.html

Archives de l'ECPAD : http://www.ecpad.fr/laide-des-colonies-a-la-france#more-10785

SUR LA TOILE

Site très complet par Joël Pham sur les travailleurs indochinois : http://www.travailleurs-indochinois.org

Musée national de l'histoire de l'immigration : http://www.histoire-immigration.fr/des-dossiers-thematiques-sur-l-histoire-de-l-immigration/les-travailleurs-indochinois-en-france-pendant-la-seconde-guerre-mondia

RÉAGIR ET TÉMOIGNER

UN SITE VOUS EST OUVERT

L'exposition est prolongée par un site en ligne permettant à tous ceux qui le désirent d'y réagir et d'apporter leur commentaire. Le site est hébergé au sein des carnets *Hypothèses* du portail OpenEdition et rattaché au laboratoire FRAMESPA (UMR CNRS 5136) de l'Université Jean-Jaurès.

Vietnamiens en France à l'époque coloniale :
https://travindo.hypotheses.org/

APPORTER SON TÉMOIGNAGE

La réalisation de cette exposition a été possible grâce aux contacts établis avec de nombreuses familles de descendants ou de témoins. Elle a déclenchée une reviviscence mémorielle inattendue. Le souci de partager et de transmettre cette histoire nous a incité à mettre en place un formulaire afin de déposer un témoignage écrit.

SIGNALER UNE ARCHIVE PRIVÉE

La documentation réunie provient d'archives publiques (nationales et départementales), d'organismes détenteurs divers (entreprises ou associations notamment), ainsi que de collections familiales privées. D'autres documents mériteraient certainement d'apparaître afin de documenter plus finement cette histoire. Un dispositif est accessible sur le site en ligne pour signaler ces matériaux.

LES AUTEURS

Dzu LÊ LIÊU Enseignante en audiovisuel au Lycée des Arènes de Toulouse, elle est également réalisatrice. Elle est notamment l'auteur du premier documentaire faisant témoigner des travailleurs indochinois requis lors de la Seconde Guerre mondiale : *Les Hommes des 3 Ky* (Hulot Prod., CERRAVHIS, Médiathèque des Trois Mondes, 1996). Elle prépare actuellement un nouveau projet sur les Hmongs originaires du Sud-Est asiatique, dont beaucoup en exil en France après 1975.

Liêm-Khê LUGUERN Enseignante au collège de Gaillac (Tarn) et docteur en histoire, elle a soutenu en 2014 à l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) une thèse sous la direction de Gérard Noiriel, *Les « travailleurs indochinois » – Étude socio-historique d'une immigration coloniale (1939-1945)*. Elle est l'auteur de plusieurs articles de recherche sur le sujet, ainsi que de l'ouvrage *Les travailleurs indochinois requis. Parcours 1939-2006* (publication bilingue français-vietnamien, Maison d'édition de Đà-Nẵng, Viêt-nam, 2010). Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Migrance*.

Laure TEULIÈRES Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, rattachée au laboratoire FRAMESPA (CNRS UMR 5136) et codirectice de la revue *Diasporas. Circulations, migrations, histoire*. Spécialiste d'histoire de l'immigration, elle a notamment publié *Histoire des immigrations en Midi-Pyrénées, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles* (Loubatières) et coordonné en partenariat les ouvrages *Mémoires des migrations, temps de l'histoire* (Presses universitaires F. Rabelais), *Migrations, mémoires, musées* (Éd. Méridiennes) ou *Frontiers and Identities: Cities in Regions and Nations* (Pisa University Press). Elle est membre du conseil d'orientation du Musée national de l'histoire de l'immigration.

Questionnaire et lexique par des élèves pour de élèves réalisé par : Mathis Bedin, Joseph Caumon, Jeanne Demules, Éva Dreuilhe, Émilie Julien, Kenza Mauzy, Quentin Mougnibas, Amaury Nédellec, Thomas Orru, Vladimir Salefranque-Ghimpu et Pierre Valax, élèves du collège Albert Camus, Gaillac (Tarn) avec Céline Galissier et Liêm-Khê Luguern, leurs professeurs de Lettres et d'Histoire. Film réalisé avec la participation de : Guillaume Garrouset, Margaux Chataux, Cloé Frezieres, Thibault Martin, Simon Lacaze, Romain Mouret, Louis Chabain, étudiants en BTS audiovisuel du Lycée des Arènes, Toulouse avec leurs enseignants, Frédéric Lillo, Fabienne Marliangeas, Dzù Lê-Liêu.

Nos remerciements à : famille Escaffre, Mireille Lê-Van-Hô, Hoà, Joël Luguern, Nguyễn Thị Nhan, Béatrice Nguyễn Van, Juliette Nguyễn Van Thanh, Bernard Ouardès, Joël Pham, François Triêu et Daniel Trinh Duc.

L'exposition fait partie du Catalogue d'expositions de l'Espace diversités laïcité de la ville de Toulouse. Il a été constitué par la Mission égalité diversités. Le Catalogue compte, au 1er mars 2016, une quarantaine d'expositions, prêtées aux différents partenaires associatifs et institutionnels locaux. Ces expositions illustrent les thématiques suivantes : origine et immigration, droits humains, orientation sexuelle, handicap, genre, laïcité.

Consultez le catalogue mis en ligne et actualisé sur
www.nondiscrimination.toulouse.fr

Renseignements : Espace diversités laïcité ville de Toulouse,
38 rue d'Aubuisson, 31 000 Toulouse, 05 81 91 79 60.

© 2016 Édition Mairie de Toulouse.
Conception : Dzù Lê-Liêu, Liêm-Khê Luguern et Laure Teulières.
Graphisme : Mai-Loan Gaudez.
Crédits iconographiques : Portraits Crachés et Liêm-Khê Luguern.

Imprimé par l'imprimerie Ménard.
Date de parution : mars 2016.
Dépôt légal en cours de parution.
Ce livre ne peut être vendu.

ISBN : 978-2-9541108-2-0

L'exposition *Les travailleurs indochinois en région toulousaine durant les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945)* a été inaugurée le 1er avril 2016 à l'Espace diversités laïcité de la ville de Toulouse.

Elle rapproche de façon inédite l'expérience d'une migration coloniale durant les deux guerres mondiales. Ce sont en effet des dizaines de milliers d'Indochinois, des Vietnamiens surtout, qui ont été amenés en France en 1915, puis à nouveau en 1940. Les archives font revivre la dure condition des travailleurs, le dépaysement, l'exploitation, mais pour certains aussi l'occasion d'un itinéraire social atypique, de solidarités et de fréquentations nouvelles....

L'iconographie d'époque fait redécouvrir ce pan d'histoire méconnu et les sites concernés en région toulousaine. À travers les témoignages, et les transformations d'une génération à l'autre, c'est le point de vue de ces hommes qui s'exprime, ceux rentrés au pays comme ceux qui ont poursuivi leur vie en France.

L'exposition a été réalisée sur une commande de la Mission égalité diversités de la Mairie de Toulouse. Ce livret pédagogique est destiné à accompagner sa circulation auprès des publics, en particulier des élèves et de leurs enseignants. Un site internet permet à chacun de contribuer en ligne à la suite de ce travail de mémoire et d'histoire : http://travindo.hypotheses.org